

## D. I. U. CHIRURGIE DE LA MAIN

### REGLEMENT DES ETUDES

**Objectifs de la formation** : Former de futurs chirurgiens de la main

**Conditions d'inscription** : Sont admis à s'inscrire :

\*Les chefs de clinique, les chirurgiens orthopédistes, les traumatologues et les chirurgiens plasticiens.

\*Les DESC de chirurgie orthopédique et traumatique et de chirurgie plastique réparatrice

\*Les ressortissants étrangers après justification de leur cursus

**Un D U. de Microchirurgie est un pré-requis : il doit être obtenu avant ou au plus tard au cours de la 1<sup>ère</sup> année du D.I.U.**

**Capacité d'accueil** : 20 personnes par année

**Durée des études** : L'enseignement se déroule sur deux années universitaires

**Organisation de l'enseignement** : Le volume global horaire du diplôme est de 120 heures (un enseignement théorique et des travaux pratiques de technique chirurgicale).

### **Contrôle des connaissances et modalités de validation de diplôme :**

Il y a une session par an.

L'enseignement est sanctionné par un examen de fin de première année et un examen de fin d'études.

L'examen de fin de première année (10/20) comporte une épreuve orale avec discussion sur dossiers cliniques portant sur l'enseignement théorique et pratique. Cet examen est noté de 0 à 20.

La réussite à l'examen de première année conditionne le passage en deuxième année.

L'examen de fin d'études comporte :

- a) Une épreuve orale avec discussion de deux dossiers cliniques portant sur l'enseignement théorique et pratique, notée sur 12,
- b) Présentation d'un mémoire rédigé par le candidat dans le courant de la deuxième année universitaire et remis aux responsables chargés de l'enseignement du diplôme un mois avant l'épreuve de fin d'études, notée sur 8.

La notation globale se fait de 0 à 20.

Pour être autorisés à subir l'examen de fin d'études, les candidats doivent avoir obtenu la validation des travaux pratiques.

Le diplôme est validé lorsque l'étudiant a obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 à la note finale.

### **Jury de diplôme :**

Le jury comporte à parts égales des membres issus des universités cocontractantes. Il est désigné chaque année, par arrêté par le Président de l'Université Paris Diderot Paris 7 en accord avec les Présidents des autres Universités. Sa composition est proposée par le responsable du diplôme.

## **Programme détaillé :**

### **Enseignement Théorique**

Syndromes canaux. Fractures des métacarpiens et des phalanges

Tumeurs de la main

Anatomie, physiologie et pathologie traumatique du carpe

Amputation – Réimplantation – Lésions pulpaire et unguéales

Polyarthrite rhumatoïde : atteinte du membre supérieur

Les tendinopathies au poignet et à la main

L'arthroscopie du coude et du poignet

Pathologies traumatiques et non traumatiques de l'enfant

Membres supérieurs – Mains

Pathologie traumatique de la ceinture scapulaire et la diaphyse humérale

Pathologie dégénérative de l'épaule (coiffe-arthrose)

Pathologie traumatique des nerfs périphériques

Algoneurodystrophie

Pathologie du coude et de l'avant-bras

Fractures de l'extrémité inférieure du radius

Tendons fléchisseurs et extenseurs – Maladie de DUPUYTREN

Infections – Brûlures – Gelures

## Enseignement Pratique

Dissections et interventions sur sujets frais

Anatomie chirurgicale de la main

Transferts palliatifs à la main et au poignet

Grands lambeaux et palliatifs de l'épaule et du coude

Plexus-transferts à partir du pied – EMG

Chirurgie du poignet

Arthroplasties – Pollicisations

Les lambeaux à la main et au membre supérieur

Epaule : voies d'abord, ostéosynthèse, coiffe, instabilités, prothèses

Coude : voies d'abord, arthrolyse, prothèses

Main : tendons fléchisseurs et extenseurs, arthrolyses. Confection d'orthèses